

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 22 968,6 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 27/03/2024
Actif géré : 1 126,52 (millions EUR)
Code ISIN : FR0000291239
Indice de référence : 100% €STR CAPITALISE (OIS)
Type de VL Monétaire : VL variable

Fonds non garanti en capital

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant une semaine à trois mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration France

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 12:25
VL d'exécution / Date de valeur rachat : J / J
Minimum 1ère souscription : 1 Part(s)
Minimum souscription suivante : 1 Part(s)
Frais d'entrée (max) : 1,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion annuels (max) : 0,15%
Commission de surperformance : Oui

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

Label ISR

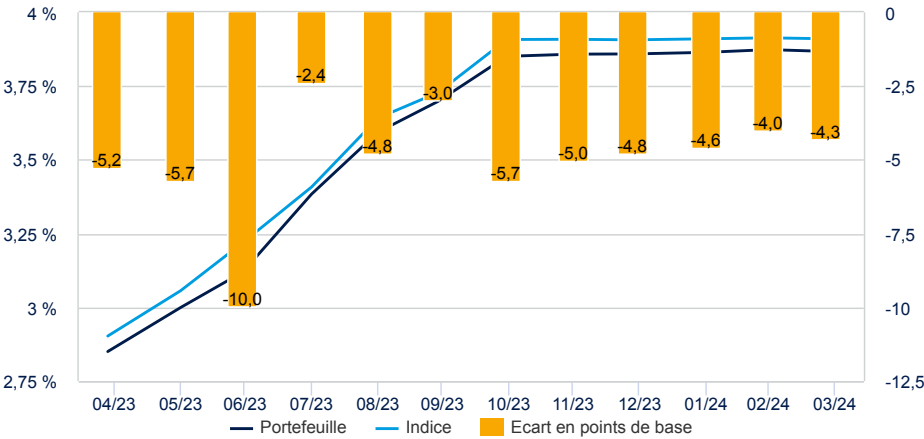


STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fonds monétaire court terme, le portefeuille est investi en supports monétaires, obligataires et de dépôts. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance égale à celle de l'indice €ster capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à une semaine). Avec une liquidité optimisée, le fonds répond aux besoins de trésorerie à court terme des investisseurs.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

PERFORMANCES MENSUELLES ANNUALISEES ET ECART AVEC L'INDICE



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Table with 9 columns: Depuis le, Depuis le 28/12/2023, 1 mois 29/02/2024, 3 mois 28/12/2023, 1 an 30/03/2023, 3 ans 31/03/2021, 5 ans 31/03/2019, 10 ans 31/03/2014, Depuis le 24/07/1989. Rows: Portefeuille, Indice, Ecart.

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

Table with 6 columns: 2023, 2022, 2021, 2020, 2019. Rows: Portefeuille, Indice, Ecart.

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

VOLATILITE (Source : Fund Admin)

Table with 5 columns: 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans. Rows: Volatilité du portefeuille, Volatilité de l'indice.

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAM *	WAL **
29/03/2024	1	32
29/02/2024	1	39
31/01/2024	1	37
29/12/2023	1	44
30/11/2023	1	55
31/10/2023	1	53
29/09/2023	1	53
31/08/2023	1	65
31/07/2023	1	61
30/06/2023	1	47
31/05/2023	1	47
28/04/2023	1	50

** WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

* WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	35.85 %
Actifs à échéance hebdomadaire	44.68 %

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

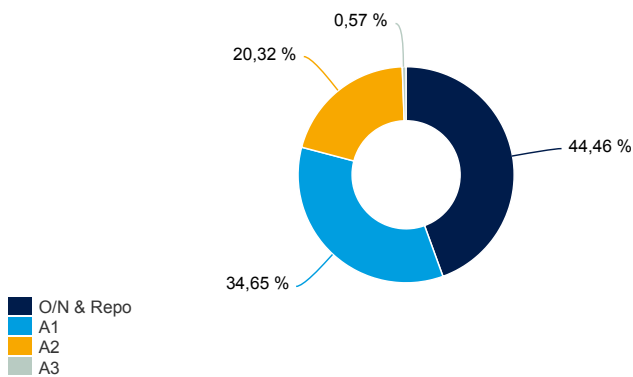
Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
ITALIAN REPUBLIC	11,38%	30/03/2024	Italie	Repo	BANCO BILBAO VISCAYA ARGENTARIA - ES
SG ISSUER SA	8,31%	15/07/2024	Luxembourg	Obligations	-
BNP PARIBAS SA	2,63%	07/05/2024	France	Monétaire	-
SPAIN (KINGDOM OF)	2,63%	30/03/2024	Espagne	Repo	BNP PARIBAS
LA BANQUE POSTALE	2,19%	25/04/2024	France	Monétaire	-
INTESA SANPAOLO BK LUXEMBOURG	2,17%	07/05/2024	Luxembourg	Monétaire	-
CRCAM NORMANDIE-SEINE	1,75%	26/04/2024	France	Monétaire	-
CREDIT LYONNAIS SACA	1,75%	16/05/2024	France	Monétaire	-
CRCAM BRIE PICARDIE	1,75%	22/05/2024	France	Monétaire	-
BARCLAYS BANK PLC	1,75%	14/05/2024	Royaume-Uni	Monétaire	-

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

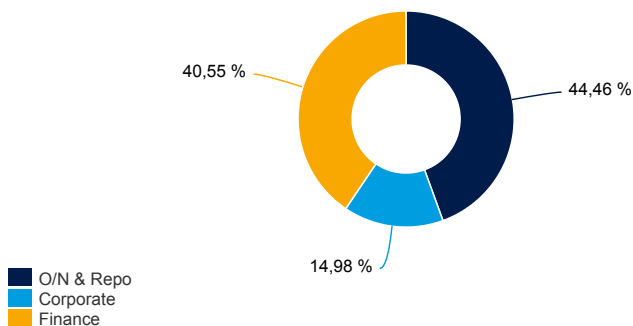
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *

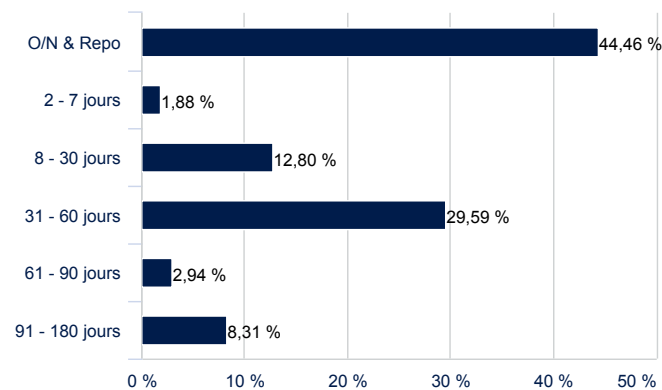


* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)



Répartition par maturités (Source : Amundi) *

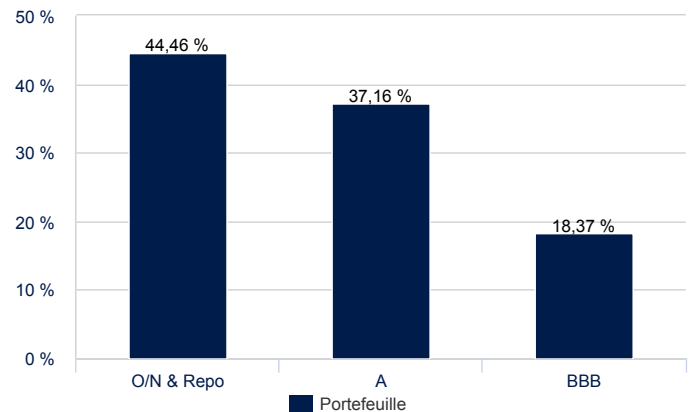


* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

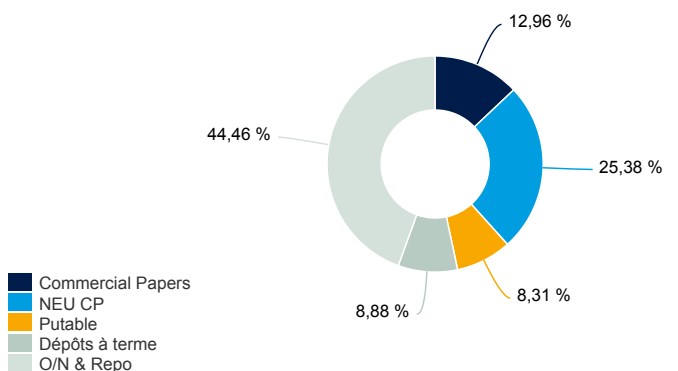
	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	O/N & Repo	Total
0-4 mois	17,11%	17,54%	2,51%	9,73%	8,07%	0,57%	44,46%	100%
Total	17,11%	17,54%	2,51%	9,73%	8,07%	0,57%	44,46%	100%

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité *	0,00
Note moyenne	A
Nombre de lignes	55
Nombre d'émetteurs	26

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	Total
Zone Euro	14,68%	28,38%	8,31%	51,38%
France	11,51%	22,48%	-	33,99%
Corporate	5,39%	6,42%	-	11,81%
Finance	6,13%	16,06%	-	22,18%
Allemagne	0,57%	-	-	0,57%
Corporate	0,57%	-	-	0,57%
Irlande	0,87%	-	-	0,87%
Corporate	0,87%	-	-	0,87%
Italie	0,87%	-	-	0,87%
Finance	0,87%	-	-	0,87%
Luxembourg	-	3,90%	8,31%	12,21%
Finance	-	3,90%	8,31%	12,21%
Espagne	0,87%	2,00%	-	2,87%
Corporate	0,87%	0,87%	-	1,73%
Finance	-	1,14%	-	1,14%
Reste du monde	1,31%	2,84%	-	4,16%
Royaume-Uni	1,31%	2,84%	-	4,16%
Finance	1,31%	2,84%	-	4,16%
O/N & repo	44,46%	-	-	44,46%

EQUIPE DE GESTION

**Julien Daire**

Responsable Gestion Monétaires Taux

**Julien Levy**

Gérant de portefeuille

**Lucie Dronneau**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de mars a débuté avec le recul de l'inflation en Zone Euro porté notamment par l'Allemagne et la France. Le chiffre publié ressort à 2.6% en février contre 2.8% le mois précédent. Bien que toujours au-dessus des 2% souhaités, la tendance en Zone Euro est à la baisse progressive et permet ainsi à la BCE d'être davantage optimiste sur ses prévisions. Cette dernière les a revues en les ramenant de 2.7% à 2.3% pour 2024 et estime atteindre son objectif de 2% en 2025. Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a décidé de maintenir ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive. Christine Lagarde a souligné la progression faite sur l'inflation mais a estimé que cela n'est pas suffisant pour entamer la baisse de taux et souhaite attendre davantage de données avant de se prononcer. Les chiffres de juin seront donc très attendus et déterminants avant toute action. Aujourd'hui, le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024.

Outre Atlantique, l'inflation américaine augmente légèrement et passe à 3.2% en février contre 3.1% le mois précédent. Toutefois, hors énergie et alimentation, l'inflation sous-jacente recule (de 3.9% à 3.8%) principalement portée par les services. Ces derniers chiffres d'inflation ne permettent toujours pas à la FED de baisser les taux. Jerome Powell a décidé de laisser les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive car les progrès réalisés ne sont pas ancrés. D'autant plus que l'économie américaine s'est montrée robuste avec des indicateurs solides. Le PIB américain a été revu à la hausse passant de 3.2% à 3.4% au dernier trimestre 2023, ce qui a rassuré la banque centrale américaine et confirmé qu'il n'est pas urgent de baisser les taux pour le moment.

Autre chiffre qui aura marqué le mois de mars en Zone Euro, la publication du déficit public français pour l'année 2023 qui s'élève à 154 Mds € (soit 5.5% du PIB contre 4.9% en 2022). Le gouvernement a lancé un plan d'urgence pour réduire le déficit budgétaire à 4.4% du PIB et table sur une réduction à 2.7% du PIB d'ici 2027. L'attention se porte désormais sur les agences de notation qui pourraient dégrader la note « AA » de la France et aurait un impact sur le coût de ses emprunts. D'autant plus que Moody's a jugé « improbable » l'objectif de réduction énoncé par la France et se prononcera officiellement fin avril sur la note de la dette française.

Dans ce contexte, les taux s'affichent en légère baisse. Le taux à 10 ans américain termine le mois de mars à 4.20%, soit -5 points de base (pdb) sur le mois. De même pour la Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mars à 2.81% (-7 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.30% (-11 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.67% (-16 pdb) et 3.15% (-13 pdb).

Ce mois s'inscrit dans la continuité de la dynamique de cette année, les spreads de crédit continuant à se resserrer, se rapprochant des plus bas niveaux de 2021. La saison des résultats touchant à sa fin, le marché du crédit Euro IG est resté relativement stable la première semaine et le rallye s'est accéléré sur la deuxième semaine. Le mois de mars a encore battu des records en termes de volumes d'émission, avec 71 milliards d'euros de nouvelles émissions, principalement sur le marché IG - les émissions sur les Industrielles ont notamment été très fortes. Le marché HY a également été plus fort que jamais, devenant le mois le plus actif de ces trois dernières années. Dans l'ensemble, ce trimestre est le plus fort début d'année enregistré depuis la crise financière.

Toute la courbe de swap €STR est à la baisse avec un niveau à 3 mois à 3.84% (-4 pdb) et un niveau à 1 an à 3.41% (-8 pdb).

Sur le marché monétaire, tandis que les marges de crédit des émetteurs bancaires sont stables sur la partie courte de la courbe à €STR +6 pour le 3 mois, les niveaux à 1 an se resserrent légèrement à €STR +28 en moyenne.

Dans ce contexte, nous continuons d'optimiser les liquidités à des niveaux de rendement attractifs sur des maturités à 3 mois.

- La durée de vie moyenne du portefeuille, c'est-à-dire la WAL, est à 32 jours.
- La WAM du portefeuille reste stable à 1 jour
- La qualité crédit du portefeuille reste solide avec une notation moyenne de A
- La note globale ESG ressort à C contre D pour l'indice de référence

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

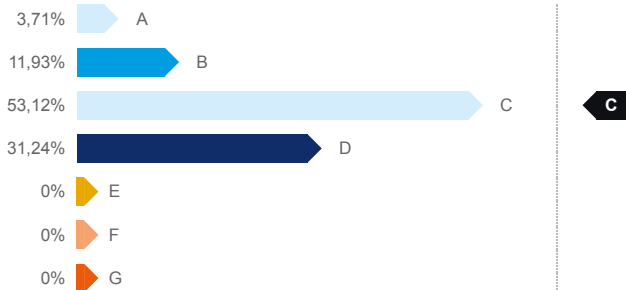
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	21/07/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire court terme
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0000291239
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,15% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,10% (prélevés) - 29/12/2022
Coûts de transaction	0,20%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	une semaine à trois mois
Historique de l'indice de référence	01/02/2021 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 24/07/1988 100.00% EONIA CAPITALISE CPR
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	Non

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires. Autres risques importants pour le fonds : **risque de crédit, risque de contrepartie**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

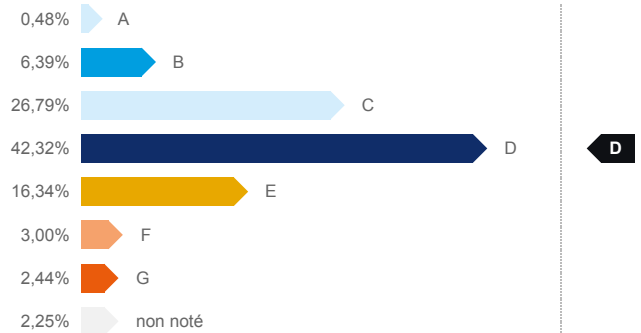
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	D	D
Note Globale	C	D

Indice : 100% €STR CAPITALISE (OIS)

Indice 2 :

Chaque mention de l'indice fait ici référence à l'univers d'investissement

Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	31
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités. Le filtre complémentaire sur les controverses ESG permet de couvrir 100% des titres de l'univers et du portefeuille.

Label ISR



Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

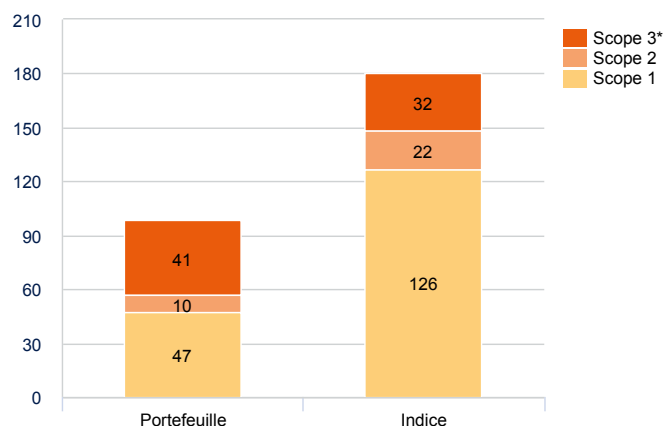
L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 98 / 102
Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

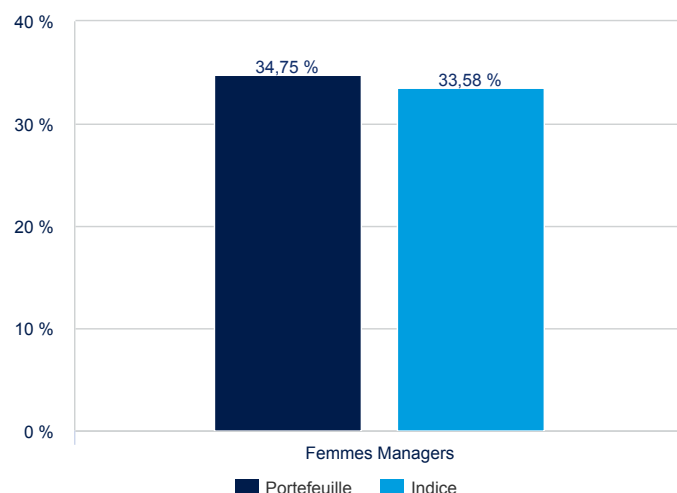


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



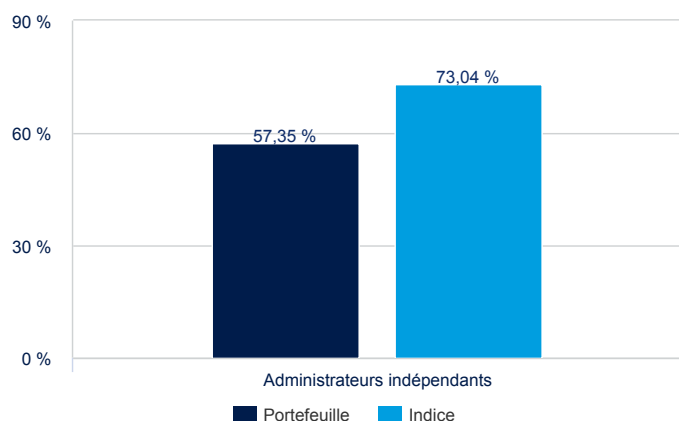
Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : **97,72%** **96,20%**

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : **95,82%** **81,70%**

Gouvernance⁴

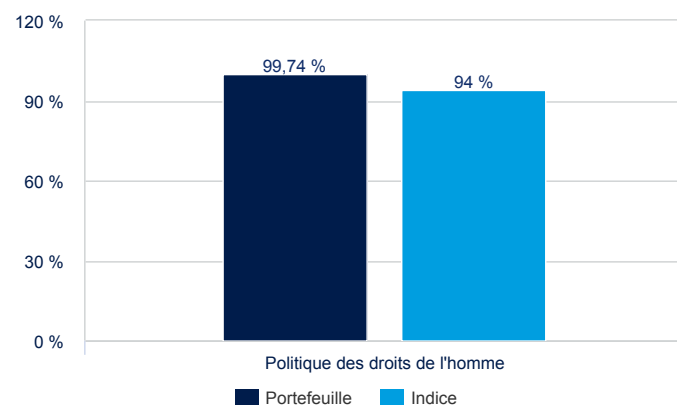
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : **97,72%** **96,20%**

Taux de couverture (portefeuille/indice) : **94,90%** **92,77%**

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres / nombre total de cadres * 100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.